

Paris, le 25/04/2008



Centre de Linguistique Française

## Langue commune et changements de norme Paris, 23, 24, 25 février 2009

Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle  
Equipe Syled  
CNRS UMR 7597 *Histoire des théories linguistiques*  
Institut Universitaire de France

### Appel à contribution

Comité d'organisation : Sonia Branca-Rosoff (RES-SYLED), Yvonne Cazal (RES-SYLED), Jean-Marie Fournier (UMR 7597 et RES-SYLED) , Yana Grinshpun (RES-SYLED), Gilles Philippe (RES-SYLED), Anne Régent-Susini (RES-SYLED), CLF, 13 rue Santeuil, 75231 Paris cedex 05

**Comité scientifique** : Sylvain Auroux (CNRS UMR 7597), Claire Badiou-Monferran (U. Paris 4), J. Beal (University of Sheffield), Françoise Berlan (U. Paris 4), Marie-Luce Demonet (U. de Tours), Gerda Hassler (U.de Postdam), John Joseph (U. of Edinburgh), Douglas Kibbee (U. d'Urbana), Anthony Lodge (St Andrews University), Francine Mazière (U. Paris 13 / UMR 7597), Dominique Maingueneau (U. Paris XIII) Hélène Merlin-Kajman (U. Paris 3), Olivier Millet (U. Paris 12), Jan Noordegraaf (Vrije Universiteit Amsterdam), Geoffrey Nunberg (University of Berkeley, California), Tullio de Mauro (Université Roma 1), Gilles Philippe (U. Paris 3 / IUF), Patrick Sériot (U.de Lausanne), Gilles Siouffi (Montpellier 3 / IUF).

Pour la mouvance structuraliste, la langue française ne peut pas être rapportée à un acte fondateur car elle renvoie à une organisation toujours préexistante. Ce principe de l'épistémologie saussurienne ne disqualifie pas pour autant les études sur les conditions de la « fabrication de la langue ». Par exemple, en tant que façon de conjoindre un usage normatif et

un objet de savoir, le français écrit a été en partie institué au cours de la période qui va de la Renaissance à la Révolution. Ce que les Académiciens désignent en 1694 comme *langue commune* associe ainsi à un outillage descriptif, un idéal qui s'écarte peu à peu de l'éloquence des Anciens pour promouvoir les normes de clarté d'un discours tourné vers l'écrit.

En France, des colloques récents et un colloque à venir témoignent de l'intérêt actuel pour ce chantier, parmi lesquels "Les linguistes et la norme", juin 2004 à Montpellier, "Prescriptions en langue" novembre 2007 à Paris, "Modes langagières dans l'histoire. Processus mimétiques et changements linguistiques" prévu à Montpellier en juin 2008.

Le colloque "Langue commune et changements de normes" de Paris III se propose de concentrer l'attention sur les situations les plus favorables pour observer les mécanismes de formation des normes : les *changements de régime de normativité*. Sont alors observables des situations où deux régimes normatifs différents se côtoient, se superposent, entrent en conflit, ou au contraire se donnent à voir dans un jeu quasi bilingue, si bien que les acteurs prennent conscience de ce qui semble se constituer en frontière.

D'autre part, l'enquête a souvent été restreinte au français, considéré comme prototypique. En nous limitant à la période qui va du XVI<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle, mais en élargissant le champ à d'autres langues européennes, nous souhaitons prendre la mesure des spécificités de l'histoire de chaque langue.

Les communications pourront porter sur les thèmes suivants :

#### *Les discours "savants" confrontés à des usages nouveaux*

A quel moment grammairiens, ou imprimeurs commencent-ils à refuser l'idée de langue transitoire ? Quelle forme de permanence estiment-ils possible de rechercher ?

Comment pensent-ils le rôle de la néologie ?

Quelle est pour ces professionnels de l'écrit la place de la volonté collective dans l'institution d'une langue lorsqu'interviennent des bouleversements politiques ou sociaux (on pourra notamment s'intéresser au moment des guerres de religion et aux crises révolutionnaires avec les débats autour du français révolutionné) ?

Quelle est la place donnée aux aspects performatifs de la langue ?

Plus généralement quelles formes d'idéalisations détachant les normes des usages langagiers qui en sont la source leur donnent une forme de transcendance ?

#### *Les commentaires réflexifs formulés au fil des discours*

Les changements de régimes normatifs s'observent aussi dans les pratiques langagières d'usagers, scripteurs ordinaires ou pas. On les trouve notamment dans les commentaires réflexifs d'auteurs qui viennent au fil de la plume, soit que ces « profanes » se situent par rapport aux prescriptions des grammairiens, soit qu'ils renvoient à des changements technologiques (par exemple, l'apparition de l'imprimerie) ou sociétaux (les renouvellements du système scolaire, les révolutions politiques, le brassage social, etc.). Ils peuvent aussi renvoyer au déploiement de la langue à travers l'histoire, qu'il soit envisagé comme progrès ou comme retour cyclique. C'est dans ces commentaires qu'on peut s'attendre à voir se manifester des effets de contact et s'instaurer le tracé des frontières.

#### *Les pratiques*

Un des enjeux du colloque pourrait être d'étudier l'impact des injonctions normatives en s'attachant à des cas précis de réussite ou d'échec d'une prescription concernant la phonologie, le lexique ou la syntaxe

#### **Organisation :**

Colloque organisé par le SYLED (EA 2290, Université Paris 3), l'UMR 7597 *Histoire des théories linguistiques*, Institut Universitaire de France. Contacts : Sonia Branca-Rosoff ([sonia.branca@orange.fr](mailto:sonia.branca@orange.fr)), Yvonne Cazal ([YvonneCazal@aol.com](mailto:YvonneCazal@aol.com)), Jean-Marie Fournier ([jmfnier@wanadoo.fr](mailto:jmfnier@wanadoo.fr)), Yana Grinshpun ([yana.grinshpun@numericable.fr](mailto:yana.grinshpun@numericable.fr)), Anne Régent-Susini ([regentanne@yahoo.fr](mailto:regentanne@yahoo.fr))

### **Modalités :**

Les propositions de communication, de 500 mots (hors bibliographie), sont à envoyer avant le 1<sup>er</sup> septembre 2008 à l'un des membres du comité d'organisation par mail et en version courrier à Yana Grinshpun, Centre de linguistique française Université Paris 3, 13, rue de Santeuil, 75231 Paris cedex 05

Les communications pourront se faire en français ou en anglais.

### **Participation aux frais**

30€

10 € pour les étudiants n'appartenant pas à Paris III.

Cette participation donne accès au livret des résumés, aux buffets-cafés ainsi qu'au cocktail du premier soir

Faire parvenir le chèque libellé à l'ordre de « M. l'Agent comptable de l'Université de Paris 3.

### **Calendrier**

Propositions de communication : date limite le 1<sup>er</sup> septembre 2008

Réponse du comité d'organisation : 15 octobre 2008

### **Actes de colloque**

Les articles issus des communications feront l'objet d'une publication électronique qui sera suivie de la parution d'actes (sous forme de recueil ou de numéro de revue), après évaluation par le comité scientifique.

Sonia Branca-Rosoff